



Evangelisch-reformierte Kirche des Kantons Freiburg

Eglise Evangélique Réformée du canton de Fribourg

Aktuell	Kantonalkirche	Kirchengemeinden	Dokumente	Links	Adressen	Home
Actualité	Eglise cantonale	Paroisses	Documents	Liens	Adresses	Sitemap

Adressen- oder Stichwortsuche
chercher une adresse ou un mot-clé

Mission de la Commission synodale de diaconie de l'EREF

Diaconie dans les paroisses

La commission synodale de diaconie a été créée sur proposition du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg., afin de mieux répondre aux exigences formulées dans le Règlement ecclésiastique et soutenir les paroisses dans leurs actions solidaires.

Son objectif est de suivre l'évolution des problèmes de société et de stimuler l'information, la réflexion et l'action des paroisses (non seulement dans le domaine social, mais aussi financier et environnemental). Le défi est de réagir et d'intervenir sur le plan politique lorsque la situation l'exige.

Les moyens de parvenir à cet objectif consistent en des rencontres régulières de la Commission diaconale, ainsi qu'une conférence annuelle thématique, et une participation à la Conférence de Diaconie de la FEPS.

Le Département Diaconie de l'EREF est responsable de la Commission de diaconie, qui est financée par la Caisse synodale.

Article 71 Diaconie

1. La diaconie transforme en actions les exigences de l'Evangile de Jésus-Christ. Elle comprend les interventions auprès des particuliers et sur le plan politique.

2. Tous les membres de la paroisse participent au ministère diaconal.

3. La paroisse peut engager des collaboratrices et des collaborateurs diaconaux spécialement formés qui assistent les particuliers et les groupes et encouragent les membres de la paroisse à exercer de manière indépendante un service social.

4. La paroisse défend plus particulièrement les opprimés et les personnes défavorisées ou nécessiteuses.

5. La paroisse encourage la constitution de groupes de jeunesse ou de personnes âgées ou encore de groupes occasionnels et de cercles d'assistants.

Article 72 Responsabilité sociale

L'Eglise et ses membres sont invités, en se fondant sur l'Evangile à participer à la solution des problèmes actuels du monde politique, économique et social et à encourager le dialogue entre les groupes opposés de notre société.

La commission se compose de 5 à 7 membres :

- Les conseillers synodaux francophone et alémanique responsables de la diaconie
- Au moins deux laïcs de notre Eglise
- Au moins un collaborateur diaconal

Ses tâches sont :

- entretenir des relations régulières avec l'Assemblée des diacres
- se préoccuper de tous les problèmes actuels qui touchent à la diaconie
- répondre aux demandes spécifiques des paroisses
- répercuter les propositions de la Conférence suisse de diaconie de la FEPS auprès des paroisses
- convoquer la conférence de diaconie
- prendre position lors de consultations touchant le domaine social ou lorsque la situation l'exige
- appliquer le Règlement ecclésiastique, articles 71 et 72

Définition de la diaconie

Le terme diaconie vient du grec "diakonia" et signifie "service".

Service à l'égard de Dieu, d'une part, et service à l'égard des humains, d'autre part.

Le Christ s'est présenté comme le premier serviteur. L'Eglise appelle tous ses fidèles à une vie mue par un esprit d'ouverture et de service vis-à-vis du parent et du voisin.

La diaconie peut se définir comme champ de présence et d'action de Dieu dans le monde. Elle a pour but de favoriser les liens entre les humains, de faire émerger les solidarités.

Fondements théologiques de la diaconie

La diaconie trouve une place privilégiée dans la Nouveau Testament, où le Christ y affirme clairement vivre comme Fils de Dieu une vie de service.

Son action est diaconale. Notre diaconie se fonde sur Jésus, l'Eglise sur le Christ.

L'action diaconale se déroule à la lumière de son Royaume présent et futur.

En tant que Christ, sa vie en faveur des humains nous montre le chemin. Son existence terrestre est service.

Mission de la diaconie

La diaconie a pour missions principales :

- de favoriser et de renforcer les solidarités
- de favoriser la prévention dans le domaine de la justice sociale
- d'aller à la rencontre
- de tous les blessés et écorchés vifs de la vie
- des isolés, des malades,
- des migrants, des sans-abris ou sans-droits
- des endeuillés
- et de leur apporter réconfort, chaleur humaine, empathie,
- de leur offrir une aide appropriée,
- de chercher avec eux des réponses à leurs besoins (soutien à l'autonomie - Hilfe zur Selbsthilfe)
- d'être le garant des valeurs éthiques et morales

La diaconie est donc appelée à être le fait de chaque baptisé (diaconie chrétienne), et plus largement de tout humain (diaconie universelle).

Dimensions de la diaconie

Nous distinguons deux niveaux d'action et de présence :

- l'un individuel, auprès des humains en détresse
 - l'autre collectif, dans les paroisses, entre les Eglises, envers la société et l'environnement.
- Toute préoccupation sur la vie humaine concerne potentiellement la diaconie.

Moyens d'action

Les moyens d'action ou les outils permettant de travailler ce champ sont multiples, adaptés aux besoins particuliers. Les paroisses, par leurs ministres et autres spécialistes conscientisent les baptisés sur l'importance des liens entre paroissiens, d'actions entre les Eglises, de l'engagement de l'Eglise sur des sujets de société.

Vision pour une diaconie des Eglises en Europe

La présente déclaration est une invitation à participer à l'élaboration d'une Charte œcuménique de la diaconie pour l'Europe.

La Déclaration de Bratislava (extrait)

La diaconie veut rendre la dignité à l'être humain fait à l'image de Dieu et en communion avec ses frères et sœurs. Elle a un fondement spirituel qui repose sur l'action de Dieu et sur le ministère du Christ. Elle a son centre dans l'Eglise, dans le culte et l'adoration, dans la proclamation de l'Evangile et dans le partage eucharistique. La diaconie met en œuvre l'engagement à la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, dans la perspective du Royaume de Dieu, avec la puissance du Saint Esprit. Elle a ses racines dans la paroisse locale, dans les communautés monastiques et diaconales. Elle peut aussi trouver son expression sous une forme institutionnelle et politique. Ces différents aspects de la diaconie doivent s'étayer et s'entrecroiser.

Les mots-clés de l'action diaconale sont : agape, foi, espérance, amour, guérison, réconciliation, justice, partage, sacrifice, résistance.

La diaconie, aspect essentiel du christianisme,

- est au service des hommes et des femmes dans leur vie quotidienne, lorsqu'ils sont confrontés, par exemple, à la maladie, la faim, la vieillesse, le deuil, leur apportant l'aide matérielle et spirituelle nécessaire ;
- est la liturgie après la liturgie, c'est-à-dire le prolongement du culte et de l'adoration dans la vie courante, engageant l'ensemble du peuple de Dieu ;
- contribue activement et dans un esprit créateur à l'édification de la communauté humaine, avec comme vision celle que chaque personne humaine porte en elle l'image de Dieu et, par conséquent, a droit à la dignité ;
- œuvre en faveur de la justice et de la libération des opprimés ; se préoccupe des êtres humains qui se trouvent dans des situations de détresse économique et personnelle ;
- croit que la pauvreté, le chômage et l'isolement ne sont pas inévitables.

Cependant, nous reconnaissons, avec les Eglises d'Europe, que nous avons souvent failli dans notre responsabilité diaconale et qu'il nous faut renouveler notre engagement au ministère pour répondre au défi que nous adressent la souffrance et l'oppression.

Notre vision de l'avenir de l'Europe est une Europe ouverte au reste du monde, où auront pris fin les profondes divisions économiques, le racisme et la discrimination et où seront mis en place des structures donnant l'égalité de chances et de traitement aux groupes qui actuellement sont marginalisés ou exclus : c'est une vision de communautés dans lesquelles les gens s'entendent, partagent, prennent soin du prochain et de l'environnement. La vocation de la diaconie est de contribuer à la réalisation de cette vision.

C'est pourquoi, la diaconie en Europe doit s'ouvrir au contexte social en mutation, elle doit participer aux efforts de mise en place de systèmes économiques et politiques garantissant le fonctionnement actif de la démocratie et respectant les droits de l'homme. Ainsi se créeront de nouveaux rapports entre l'Eglise et la société et en particulier avec les marginalisés et les exclus. Cela suscitera un renouveau culturel fondé sur le partage, la participation et le respect de la diversité. Le rôle de la diaconie est de réactiver le don d'amour et de solidarité donné par Dieu. (...)